



N° 20-47
MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le bureau dûment convoqué le 17 décembre
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 22 décembre 2020
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Madame DEBES Céline
Monsieur VILLARD Claude
Monsieur AMEZIANE Karim

EXCUSES :

Monsieur CASTAING Patrick
Madame FRACHON Marie-Christine

Il est exposé :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de l'établissement sont créés, ou supprimés, par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante du SMND de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Suite à l'avis favorable du Comité Technique en date du 16 décembre 2020, il est proposé :

SUPPRESSIONS DE POSTE – mise à jour tableau des effectifs suite à mutation et départ à la retraite

Il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs, en fonction des mutations, départs à la retraite, qui ont eu lieu au cours de l'année 2020, par les suppressions de poste suivantes :

- **Un poste d'adjoint administratif** suite à une mutation et un remplacement sur un grade différent
- **Un poste d'agent de maîtrise principal** suite à un départ à la retraite et un remplacement sur un grade différent

Ces suppressions de poste seront effectives au 1^{er} janvier 2021.

Tableau des effectifs mis à jour

| | Nombre total de postes |
|----------------------------|------------------------|
| Dir. Ets pub. 20 à 40 | 1 |
| Attaché HCL | 1 |
| Attaché principal | 1 |
| Directeur territorial | 1 |
| Rédacteur Territorial | 1 |
| Rédacteur ppal 2Cl | 1 |
| Rédacteur ppal 1ere Cl | 1 |
| Adjt administratif | 4 |
| Adjt administratif Pal 2Cl | 4 |
| Adjt administratif Pal 1Cl | 1 |
| Ingénieur | 2 |
| Ingénieur Pal | 1 |
| Technicien | 1 |
| Technicien Pal 1Cl | 2 |
| Agent de maîtrise | 4 |
| Agent de maîtrise Pal | 4 |
| Adjoint technique TC | 71 |
| Adjoint technique TNC 50% | 1 |
| Adjt technique Pal 2Cl | 56 |
| Adjt technique Pal 1Cl | 24 |
| Grade non statutaire | 4 |
| Total général | 185 |

Délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 22 décembre 2020

Michel FAYET,

Président



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le



ID : 038-253804710-20201222-20_47-DE